

CHEF D'ÉQUIPE PRÉPARATION-LIVRAISON

1/ **Dénomination de la qualification :**

Chef d'équipe préparation-livraison

2/ **Objet de la qualification :**

Le chef d'équipe préparation-livraison assure la coordination d'une équipe de préparateurs et réparateurs de véhicules. Il effectue également toutes activités de préparation et/ou de rénovation des véhicules.

3/ **Contenu de la qualification :**

A - Activités techniques :

- Réalisation d'activités de préparation des VN et/ou de rénovation des VO,
- Entretien courant des véhicules / opérations simples de carrosserie-peinture, sellerie..., ne nécessitant pas l'intervention d'un spécialiste,
- Pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés / réfection et gravage des vitrages...

B - Organisation et gestion de l'activité :

- Organisation de convoyages,
- Coordination de la pose d'accessoires (par atelier en interne ou par sous-traitance),
- Réception des VN/VO (dans le cadre des procédures en vigueur dans l'entreprise),
- Suivi du planning des livraisons,
- Livraison et mise en main des véhicules (description des modes de fonctionnement présentés dans la notice du véhicule),
- Gestion des stocks de produits spécifiques,
- Établissement, transmission et classement de tout document utile,
- Mise à jour et classement de la documentation technique,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

C - Activités réalisées en appui d'un responsable hiérarchique :

- Agencement et entretien de l'atelier de préparation,
- Encadrement ou animation de l'équipe / affectation, suivi et contrôle des activités confiées,
- Appui technique aux préparateurs et aux réparateurs / tutorat de jeunes en formation alternée,
- Participation au recrutement, à la définition et au suivi du plan de formation des collaborateurs.

4/ **Extensions possibles dans la qualification :**

- En relation avec le service vente : réalisation d'expertises V.O.,
- Réalisation de toutes interventions de maintenance mécanique / de carrosserie-peinture / pose d'accessoires sur véhicules.

5/ **Classement :**

- Maîtrise ; échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 20
- Échelons majorés accessibles : 21 / 22
 - . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3B.02 d) de la convention collective).

6/ **Modes d'accès à la qualification :**

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes, dans le domaine de la maintenance de véhicules :
 - . BTS maintenance des véhicules, option A : voitures particulières ou B : véhicules de transport routier ou C : motocycles,
 - . CQP chef d'équipe préparation livraison,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ **Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :
 - . gestionnaire d'atelier / contremaître atelier (fiche A.23.1),
 - . cadre technique d'atelier (fiche A.C.I.1).
- Transversale :
 - . Voir Panorama